

COMPTE RENDU
Conseil d'école du 16 juin 2015

École	La Chavanne	Planaise
Mairie- SIS	M.DESCHAMPS- BERGER Richard Mme DOUCHEMENT Clotilde	M. RATEL Jean-Paul Mme CHRISTIN Sylvaine
DDEN	Mme MAQUEDA Michèle	
Parents		M BOIS Philippe Mme CHIRAT Ghislaine Mme LIMOUSIN Bénédicte M MOUCHOT Jean M RICHARD François
ATSEM – Référent cantine	Mme FALEMPIN Sylvie Mme FUSIER Sylviane Mme ROUX Anne	
Enseignants	Mme ASIN PUEYO Patricia Mme FLACHON Nathalie Mme VILLAND Corinne Mme MALLEVILLE Amandine (décharge de direction) Mme BUISSON Emmanuelle	

Excusés : M Mollier, Inspecteur de l'Education Nationale, M GENAS Etienne, Mme Aguetaz Virginie (parent élu), Mme Lemos Nadège (parent élu).

Mme Malleville et M Richard sont secrétaires de la séance : prennent des notes de la séance et valident le compte-rendu.

I. Rentrée 2015:

Effectifs

A ce jour:

L'effectif prévisionnel de l'école est de 112 élèves.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
11	16	15	17	16	9	15	13

Les effectifs sont stables. Pour 5 classes, la moyenne serait de 22,4. Pour 4 classes, la moyenne serait de 28.

Bilan enseignant et répartition

PS/MS : Mme ASIN PUEYO Patricia

MS/GS : pas de nomination à ce jour

CP: Mme VILLAND Corinne

CE1/CE2: M GENAS Étienne

CM1/CM2 : Mme BUISSON Emmanuelle/ décharge : pas de nomination à ce jour

(Nominations en juillet)

La répartition se fera début juillet avec un rajustement à la pré-rentrée si besoin. Les listes des classes seront affichées le lundi 31 août après-midi.

Pour les répartitions, le conseil des maîtres prend en considération différents critères :

- séparation des frères et sœurs, des cousins (quand c'est possible)
- autonomie
- dates de naissance

La rentrée des classes aura lieu le mardi 1er septembre. Pour les élèves de petite section, un courrier sera adressé aux familles pour donner l'heure de la rentrée qui sera échelonnée sur une matinée (une moitié de classe de PS de 8h30 à 10h et l'autre moitié de 10h à 11h30).

Afin de préparer les élèves au passage dans la classe supérieure, un temps de décroisement est prévu le jeudi 25 juin le matin. Chaque élève se rendra dans la classe de niveau supérieur.

Les futurs élèves de petite section seront reçus de 15h30 à 16h ou de 16h à 16h30 le lundi 22 juin.

Horaires scolaires:

Les horaires scolaires resteront les suivants :

Matin : 8h30-11h30

Après-midi : 13h15-15h30

Mercredi : 9h-12h

II. Sorties et activités sportives et culturelles:

Trimestre 3 :

- **Projet Vignes et photographie :**
L'ensemble des classes de l'école participe à une exposition à Cruet (ancienne cure). Cette exposition est ouverte au public les mardis de juin de 15h45 à 18h30 et les samedis de juin de 15h à 18h30. Les élèves de CM1/CM2 ont également participé à une exposition au collège de Montmélian sur le même projet avec une classe de sixième et des classes de Segpa. Les élèves sont allés ou iront à l'exposition de Cruet avec l'école. (16 juin ou 23 juin)
- Visite au musée des Beaux-Arts de Chambéry pour la classe de PS/MS le mercredi 20 mai.
- Rencontre avec une auteure :
 - Le 27/04 pour les classes de MS/GS et CP, avec Mme Bénédicte Guettier.
 - Le 27/05 pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2, avec une conteuse Mme Muriel Bloch.
- Interventions du SIBRECSA dans les classes de CP (le 05/05), CE1/CE2 (le 12/05) et CM1/CM2 (le 07/05).
- Semaine citoyenne du 18 au 22 mai avec l'intervention des pompiers, de la sécurité routière, du SIBRECSA (visite du centre de tri).
- rencontre de rugby le 5 juin pour les élèves de CE2 au CM2.
- Sorties vélo pour les classes de CE2 et CM1/CM2. La Vazypalette: sortie inter-écoles à vélo le 12 juin 2015 à partir du CE2 ; avec des ateliers sur le chemin.
- Visite du collège pour les CM2 le 9 juin avec le vernissage de l'exposition photo.
- Du 1^{er} au 3 juin, court séjour pour les CM « Les P'tits peintres du Baroque » à Sollières.
- Le 15 juin, les élèves de PS/MS sont allés à Ayn dans une ferme pédagogique.
- Le 15 juin, les élèves de MS/GS et CP sont allés dans les Bauges à Saint François de Sales pour une découverte des métiers d'autrefois à travers contes et légendes.

- Le 22 juin, les élèves de CE1/CE2 se rendront à Charavines, au lac de Paladru pour une sortie en lien avec la Préhistoire.
- Sortie sportive pour les classes de maternelle « La Mat s'éclate » le mardi 23 juin à Albertville (la manifestation de Chambéry a été annulée).
- Fête de l'école le samedi 20 juin.

Nous rappelons que ces activités sont organisées grâce au financement de l'Amicale de Parents d'élèves La Chav'anaise et grâce à la subvention du SIVU que nous remercions.

Retour parents : une famille trouve que son enfant revient de cette manifestation avec des traumatismes. Mme Buisson rappelle qu'il s'agit d'un sport de contact. Si l'enfant revient avec quelques traumatismes, c'est que cet élève va au contact, qu'il s'amuse lors de cette rencontre. Cette dernière est très encadrée, par de nombreux personnels du club de Rugby de Montmélian qui ont des règles de jeu très strictes. Mme Buisson invite les parents à accompagner lors de cette sortie pour se rendre compte des conditions mises en place.

II. Organisation périscolaire:

Horaires :

Les ateliers auront lieu de 15h45 à 16h45, les mardis, jeudis et vendredis. Les lundis, une garderie sera assurée.

La quart d'heure (de 15h30 à 15h45) permettra aux enfants de passer aux toilettes et de s'aérer avant de reprendre une activité.

Ateliers :

Tous les jours (mardi, jeudi et vendredi), il y aura 5 ateliers. Ceux-ci seront encadrés par le personnel de l'école soit Mme Falempin Sylvie, Mme Fusier Sylviane, Mme Petitjean Dominique, Mme Roux Anne et Mme Simon Jeannette ; ainsi que par un intervenant extérieur.

Les activités prévues, avec un intervenant extérieur, pour le premier cycle sont : Zumba, cirque, peut-être Touch Rugby.

Les activités débuteront 15 jours après la rentrée. Il y aura de la garderie les deux premières semaines.

Les enfants seront inscrits pour un cycle d'un trimestre, soit pour le premier cycle jusqu'aux vacances de Noël.

Le SIVU demandera une participation financière aux familles :

- 1 € pour la garderie du lundi de 15h30 à 16h45
- 5 € par enfant/ par atelier et par trimestre

Le SIVU a élaboré un PEDT (*projet éducatif territorial*) qui a été transmis à l'inspection académique et validé. Ceci permet d'obtenir une subvention ; mais le SIVU ne rentre pas dans ses frais.

Pour les ateliers, la participation de l'enfant est engagée pour toutes les séances.

Un enfant, non inscrit en atelier, ne pourra être accueilli de 15h30 à 16h45.

Garderie :

Les horaires de garderie seront les suivants : 16h45- 17h30 / 17h30-18h30

Pour la facturation :

- Le matin, la facturation pourra se faire à la $\frac{1}{2}$ heure
- L'après-midi : de 16h45 à 17h30 : 1,75€
de 17h30 à 18h30 : 2,30€

Le SIVU ne demandera pas d'adhésion pour la garderie cette année (adhésion de 15 € en début d'année demandée les années antérieures)

Cantine :

Il y aura peut-être une augmentation de tarif.

La restauration se fera en deux services. Pour les élèves de maternelle, les conditions d'accueil sont bien meilleures. Cela ne se retrouve pas pour les plus grands, en second service.

Une forte minorité de parents appellent pour des annulations, ceci parfois plusieurs fois par semaine. Le SIVU va devoir rigidifier les règles, car le secrétariat du SIVU n'est pas toujours ouvert et cela pose problème.

Rappel : Les inscriptions ou les paiements ne doivent en aucun cas être posés dans la boîte aux lettres de l'école. Cette dernière n'est pas tous les jours relevée. De plus la boîte aux lettres du SIVU se trouve à la mairie de la Chavanne. Les enfants peuvent poser leur inscription (avant le jeudi) dans une boîte aux lettres à l'étage de l'école.

III. Questions diverses:

- Y a-t-il une possibilité de payer par prélèvement la cantine et la garderie ?

Réponse du SIVU : le sivu doit se renseigner.

Réponse donnée par le SIVU le 18/06 : ce mode de règlement est accepté par la trésorerie de Montmélian.

- Quels avis ont les enseignants sur le changement des rythmes scolaires ?

Réponse : pour les élèves de maternelle, Mme Asin-Pueyo relève beaucoup plus de fatigue et des élèves moins disponibles pour l'écoute ; pour les élèves d'âge élémentaire, les nouveaux rythmes sont très positifs du point de vue des apprentissages et de la fatigue moindre en fin de semaine et en fin de période.

- Des parents s'étonnent que les élèves de Petite et Moyenne sections de la classe de Mme Asin-Pueyo ne soient pas accueillis dès l'ouverture du portail à 13h05 dans la classe.

Réponse de Mme Asin-Pueyo : de 13h05 à 13h15 les enfants sont accompagnés dans l'école par le parent qui l'aide à se déchausser, à passer aux toilettes, à récupérer son doudou. L'Atsem est alors présente. Mme Asin-Pueyo arrive et ouvre la classe à 13h15.

Remerciements :

Nous remercions le SIVU pour les achats de trottinettes et de ventilateurs pour les classes de maternelle.

Nous remercions tous les bénévoles qui ont encadré les sorties scolaires cette année.

En cette fin d'année, nous remercions également les parents d'élèves élus qui ont œuvré cette année. Si vous êtes désireux d'être représentants des parents, vous pourrez vous présenter lors des élections début octobre.

La séance est levée.

Fait à Planaise, le 16 juin 2015

Les secrétaires :
Mme Malleville

M Richard

La présidente:
Mme Buisson